

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par le soussigné, que :

FIXER LES DATES DES SÉANCES 2025

256-11-24

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires pour 2025, à savoir :

- 13 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 11 août
- 8 septembre
- 1er octobre
- 10 novembre
- 1 décembre

QUE les séances soient tenues à la salle de l'Espace 415 à compter de 19h00.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général/greffier-trésorier par intérim, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 12^e jour de novembre 2024.

Anthony Cyr
Directeur général/greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 13h et 16h ce 12^e jour de novembre 2024.

Anthony Cyr
Directeur général/greffier-trésorier par intérim